



GROUPE THÉMATIQUE MIGRATION

La Plateforme des ONG européennes au Sénégal



Compte-Rendu

Migration des enfants

26/02/2019

Contexte : La sixième rencontre du Groupe Thématique Migration, s'est fixée pour objectif de comprendre les motivations qui poussent les enfants à la migration à travers des échanges de différents acteurs et de lister les conditions de migrations des enfants. L'atelier a été animé par l'ONG Terre des Hommes Lausanne.

Lieu : PFONGUE

Heure : 10h à 12h30

Présents :

Cf liste de présence en annexe

Objectifs de la rencontre :

1. Comprendre les motivations qui poussent les enfants à la migration à travers des échanges de différents acteurs.
 2. Appréhender les conditions de migrations des enfants
 3. Partager des connaissances
-

1. Présentation Terre des hommes

Terre des hommes Tdh, est une ONG suisse qui intervient depuis 40 ans au Sénégal, l'organisation se fixe comme but d'améliorer durablement la condition des enfants les plus vulnérables.



Terre des hommes poursuit cinq objectifs :

- Améliorer la santé des enfants de moins de 5 ans et celle des enfants qui ont besoin de soins médicaux spécialisés
- Protéger les enfants migrants
- Protéger les enfants contre l'exploitation
- Promouvoir une justice restauratrice pour les enfants en conflit avec la loi
- Fournir une aide humanitaire aux enfants et à leur famille dans des situations d'urgence et de crise

Plus d'informations de Tdh sur ce lien : <https://www.tdh.ch/fr/nos-interventions/senegal>



Jean Luc Imhof, Head of Delegation Senegal-Mauritanie, présentant les travaux de TdH en faveur de la protection des enfants.

Le projet CORAL

Terre des Hommes, ENDA et MAEJT ont lancé le projet CORAL dans cinq pays : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria.



Le corridor Abidjan-Lagos. Source : <https://www.tdh.ch/>

L'objectif principal de CORAL est d'améliorer la protection des enfants migrants le long du corridor Abidjan-Lagos afin de réduire leur vulnérabilité et d'améliorer leur accès à des opportunités de développement.

Ainsi 39 Points espoir ont été installés tout au long de ce corridor Abidjan-Lagos, qui constitue un lieu d'échanges, de conseil et d'accompagnement pour les enfants migrants.

Grace au projet CORAL les communautés répondent plus efficacement aux préoccupations de protection des enfants migrants de manière à réduire les risques liés à la migration et à permettre aux enfants de bénéficier d'opportunités de développement.

Le renforcement du cadre politique, légal et opérationnel existant pour la protection de l'enfance, y compris la protection des enfants migrants, ainsi que la coordination entre les acteurs institutionnels locaux, nationaux et transnationaux.

Tout au long de leur processus migratoire, les enfants migrants ont accès à des mécanismes de protection grâce à la synergie et à la complémentarité d'actions des acteurs formels et informels dans les zones d'origine, de transit et de destination.

1. Les motivations qui poussent les enfants à la migration

Projection film « La protection des enfants migrants en Afrique de l'Ouest – projet CORAL »

Le film retrace le processus de migration des jeunes, les Points espoir et les difficultés que rencontrent les jeunes sur les routes de la migration aux points de départ, de transit et de destination.

Avec le projet CORAL, soutenu par l'Union européenne, Tdh, ENDA Jeunesse Action et le MAEJT ont aidé à protéger les enfants qui migrent entre les pays d'Afrique de l'Ouest.

Ils réduisent les risques liés à la migration à chaque étape du voyage, avant le départ et jusqu'à l'arrivée.

En 2017, ils ont contribué à réduire la vulnérabilité de plus de 7500 enfants en situation de migration.

Le film disponible sur ce lien : <https://youtu.be/XHOMKWbNE30>

Les raisons qui conduisent les enfants à quitter leur village ou leur famille sont nombreuses, et étroitement liées aux contraintes structurelles et différentes crises vécues (économiques, sociales, politiques...).¹

Certains traversent plusieurs pays, beaucoup partent en Afrique centrale. **Très peu, partirait vers le Maghreb ou l'Europe.** Toute la problématique de la mobilité des enfants ne concerne pas vraiment leur destination, mais davantage les conditions dans lesquelles se prépare leur départ, se déroule leur parcours, leur séjour et leur éventuel retour dans leur famille.

Les enfants qui partent pour financer leurs études ou trouver une meilleure offre d'éducation représentent une faible part de tous les enfants migrants, la plupart est obligée de **fuir des conditions de vie trop difficiles.** Tous néanmoins partent en quête d'une meilleure vie. Certains sont poussés par leur famille, qui vit souvent dans des situations de pauvreté tel qu'elle ne peut pas prendre convenablement soin des enfants. Ils sont alors envoyés vivre chez des proches plus à même de subvenir à leurs besoins ; ou souvent, les plus grands doivent partir travailler pour contribuer à la survie de la famille ou pour couvrir des dettes. Des situations de violence font malheureusement aussi fuir les enfants. Orphelins, en conflit avec leurs parents, enseignants, communautés, vivant des situations d'exploitation, de maltraitance ou même de guerres, ces enfants n'ont bien souvent pas d'autres solutions que de partir. Enfin, le mariage précoce, certains rites initiatiques ou pratiques traditionnelles, poussent certains enfants à choisir le chemin de la migration, malgré les risques et les dangers qu'elle présente.

¹ L'exemple du Gabon est à ce titre intéressant. Avec un taux de croissance positif, le Gabon a un fort besoin de main d'œuvre, beaucoup d'enfants Béninois y sont donc partis pour trouver du travail. Mais de nombreux cas de maltraitance de la part des ressortissants de leur propre communauté ont été signalés.

Pour rappel, il est important de ne pas confondre migration volontaire des enfants et traite des mineurs. Lors de la troisième rencontre du Groupe Thématique MIGRATION, nous avons pu définir les éléments qui définissent la traite des mineurs :

Les deux (2) éléments de la traite pour les mineurs

Activité (Ce qu'on fait)		Finalité (Pourquoi on le fait / Exploitation)
<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement - Transport - Transfert - Hébergement - Accueil de personnes 	+	<ul style="list-style-type: none"> - Prostitution d'autrui - Exploitation sexuelle - Travail forcé - Esclavage ou pratiques analogues - Prélèvement d'organes - Autres types d'exploitation

2. Les conditions de migrations des enfants.

A travers la projection du film et l'intervention des différents participants de l'atelier nous avons pu déterminer, les conditions de migration des enfants.

Le parcours

Les enfants qui se retrouvent sur la route de la migration, ont peu d'accès aux services sociaux de base (nourriture, santé, logement, eau...) et encourent de nombreux risques allant des violences morales et physiques (injures, menaces, viol ...). D'autres sont arrêtés par la police et placés en détention pour immigration ou non présentation de pièce d'identité.

Jusqu'à présent, peu de "points de passage" était prévu, peu d'espaces pour leur offrir un réel repos, un repas, un soutien, des soins médicaux ou une protection contre les violences qu'ils pouvaient subir. Les communautés se sont organisées entre elles pour accueillir quelques-uns des enfants qui ont la chance de les croiser.

Au cours de leur route migratoire, les enfants sont confrontés à différents genres de maltraitance. Avec le projet CORAL, Tdh a pu sensibiliser plus de 20 000 personnes aux risques de la migration précoce et formée plus de 1 600 acteurs communautaires et institutionnels

Le projet CORAL et ses 39 « points espoirs » a également proposé une solution durable pour les enfants en cours de migration.

L'arrivée

Une fois arrivés à leur destination, quelques enfants parviennent à se former aux rares métiers qu'ils pourront exercer dans leur pays (agriculture, exploitation minière, petits commerces, artisanat, entretien...). Ils rentrent ensuite chez eux avec un savoir-faire professionnel ou marital et sont beaucoup plus estimés par les leurs. Malheureusement, sans accompagnement, peu d'enfants ont la chance d'aboutir à un résultat positif de leur migration. Nombre d'entre eux travaillent dans des conditions indignes : soumis à des charges excessives de travail, des horaires écrasants, des rémunérations faibles ou inexistantes ou même des produits nuisibles à leur santé lorsqu'ils mendient dans la rue, extraient les graviers dans les carrières, ou mangent ce qu'ils trouvent au bord des routes. Les jeunes filles devenues domestiques, sont parfois maltraitées par leurs patrons : battues, violées, injuriées. Ces enfants n'ont pas de temps à eux, pour aller à l'école, ou simplement, jouer et parler – et finalement assurer leur avenir. A la place de leur rêve de survie, beaucoup auront été enrôlés comme enfants-soldats, réduits à l'esclavage, la servitude, les travaux forcés, les activités illicites, l'exploitation sexuelle.

Et même sans subir de telles violences, même pour les enfants les plus "chanceux", les effets psychologiques du déracinement peuvent être graves : isolement, absence de soutien social et médical, manque d'orientation sur les opportunités éducatives et professionnelles, discrimination, instrumentalisation.

Le cas des talibés au Sénégal

Les enfants migrants, sont confrontés à des risques de maltraitance, d'exploitation et d'abus divers. Au Sénégal, le cas des « Talibés » en est une parfaite illustration, ces enfants sont obligés de mendier pour, le plus souvent, subvenir aux besoins de leurs marabouts. Souvent victimes de maltraitances, ils quittent ces écoles coraniques « Daara », pour migrer, ils se retrouvent le plus souvent dans les artères de Dakar, sans présent en charge et livrés à eux-mêmes.

3. Brève conclusion

La mobilité des enfants est un phénomène très complexe qui doit être mieux réglementée et entourée, car même si certains assurent leur avenir grâce à une formation, tout travail des enfants, même légal, peut devenir dangereux.

Entre risques et opportunités, elle est synonyme d'exploitation et de migration illicite pour les Etats, mais d'espoir, de stratégie de survie, d'ascension sociale et de construction identitaire pour les communautés. Si les conditions de vie n'étaient pas si mauvaises, et si la mobilité n'ouvrait pas de réelles perspectives d'amélioration et de développement, enfants et adultes ne seraient pas si nombreux à faire le choix de quitter leurs foyers, malgré les risques qu'ils encourent.

4. Points soulevés

- La réglementation des Daaras au Sénégal (Accréditation), aiderait les OSC dans l'accompagnement de ces Daaras (l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse au Sénégal, fait pression sur les autorités par rapport aux enfants en situation des rues).
- Il est nécessaire de former les maitres coraniques et élaborer un plan d'action pour le retrait effectif des enfants Talibés dans les rues.
- GRPE, Plateforme des acteurs de la protection des enfants, travaille pour un plaidoyer au niveau de la CDEAO, pour la mobilité des enfants intra pays membres. Adhésion à la plateforme est ouverte à tous acteurs de la protection de l'enfance avec une manifestation d'intérêt (le secrétariat est au niveau de Tdh)
- Destination Unknown est une campagne internationale de protection des enfants en mouvement, menée par Terre des Hommes et mise en œuvre par les membres de la campagne.

Plus d'informations sur ce lien : <https://destination-unknown.org/>

- Les GRPE (Groupe Régional Inter-agence de Travail sur la Protection de l'Enfance en Afrique de l'ouest), ont mis en place un dispositif pour échanger entre les différents acteurs de la protection de l'enfance, il existe une cartographie de ces centres. Par contre bon nombre de ces centres ne sont pas fonctionnels.
- Multiplier les centres de prise en charge et de formation, pour une meilleure réinsertion sociale et professionnelle.
- Traçabilité des enfants, Tdh est en train de mettre en place un dispositif digitale pour un meilleur suivi.
- Le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection de l'enfance (Rao) a inspiré la CEDEAO qui a décidé d'adopter son programme pour juguler le phénomène des enfants migrants, qui persiste dans plusieurs pays à réguler aussi la mobilité transfrontalière des enfants vulnérables. (En annexe le bulletin d'informations trimestriel de la Rao).
- Malgré un fort taux d'enfants migrants, la migration ne peut être bannie car elle peut présenter des opportunités (emploi, meilleure condition de vie, éducation...). En mobilités les acteurs de la protection de l'enfance, les services de l'Etat se doivent de les accompagner, protéger et non les réprimander.